

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05.03.2010

- Présents :** Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, J. NOURTIER, F.TERNOIS,
Mrs T.BACHELIER, D.BARRE, F.BLONDEL, D.DELOR, M.DEVAUX, Ph. GAUTHIER, D.GRISOLET,
A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, Jo. LECACHEUR, P.LEGUILLON, J.C MABIRE, J.MANOURY, P. ROUSSEL,
G.SENECAL, G.SENCE.
- Invités :** Mme I.ROUSSEL, M. Olivier CLERMONT.
Mr le Président de la L.N.H.B. (absent)
- Excusés :** Mme I.RENAULT, Mrs P.ANNE, H.BOURGAULT, E.LEPOITTEVIN.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Le Président remercie les administrateurs qui ont réservé leur soirée pour ce Conseil d'Administration, excuse les absents, le Président de la LNHB, et remercie Daniel Grisolet pour les travaux effectués bénévolement au siège. Il renouvelle ses félicitations à l'équipe de France masculine pour son titre de champion d'Europe acquis en ce début d'année et à notre ami Jean-Christophe Mabire, kiné de cette équipe. Cela doit nous aider à aller dans le projet fédéral de devenir le premier sport de salle français. Nous nous devons de nous intégrer dans cette politique de développement.

✂ **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11.12.2009 :**

Le Compte-rendu a été adressé pour révision aux administrateurs.
Il est approuvé à l'unanimité des présents.

✂ **Rapport des commissions :**

- ✓ **Salles et terrains (Daniel Lebigot):**
 - Rapport transmis dans les temps.
 - Duclair : Pas de documents d'homologation de la salle (certificats manquants).
 - Yvetot : prendre rendez-vous en Mars pour l'homologation des salles Camus et Queneau.
 - Gravenchon : Salles Caumont, Virmontois et Terray : en attente de dossier.
 - Malaunay/Le Houlme : Salle inaugurée dernièrement mais pas de demande d'homologation.
 - L'attention des administrateurs est attirée sur la nécessité d'être attentif sur l'état des salles mais aussi sur les interventions possibles sur les nouvelles salles et/ou les rénovations des salles existantes. Daniel Delor insiste sur nos possibilités d'intervention qui ne peuvent cependant être que des propositions et remarques, parfois suivies d'effet !.
 - Daniel Lebigot signale que nous conservons un double des dossiers afin d'éviter les errances du passé (dossiers perdus ...)
- ✓ **Discipline (Joël Lecacheur) :**

- Le nombre de dossiers traités est en diminution.
- Le gros dossier concernant la rencontre Malaunay/Yvetot a été traité en janvier. Il n'y a pas eu d'appel même si le club a demandé une copie du dossier à toute fin utile (suites judiciaires). Nous devons être vigilants sur la rencontre retour (mois de mai) et veiller à ce que l'esprit sportif reprenne le dessus (rencontrer les dirigeants et responsables des équipes).
- A ce sujet, une modification de nos procédures doit être actée dans nos textes : les parties en présence peuvent demander copie des documents d'instruction, ce qu'a fait Yvetot (loi du 17 juillet 1978 sur les pouvoirs disciplinaires délégués par le ministère).
- ✓ Juridique (Daniel Barré) :
 - Compte-tenu de cette obligation de transmettre tous les documents administratifs demandés, il apparaît pertinent de faire figurer cette obligation dans notre Règlement Intérieur en précisant les modalités : frais de copie et d'envoi à la charge du demandeur. Cette proposition est distribuée aux administrateurs¹. La rédaction définitive sera adressée ultérieurement aux administrateurs. Il sera tenu compte, pour la tarification, de l'année civile (comme pour toutes nos redevances). Nous ajouterons donc de point sur le document « Redevances » annuelles.
 - Jean-Christophe Mabire demande qu'un délai raisonnable soit précisé pour l'envoi de ces documents.
 - A la demande du président, une révision des Statuts et Règlement Intérieur est en cours. Ces documents datant de 2004 commencent à être dépassés : modalités de communication, mode d'élections (uninominal et/ou de liste) mesures discriminatoires... Les documents de travail seront adressés avant le prochain C.A. pour permettre aux administrateurs d'étudier ces propositions.
- ✓ Qualifications (Gérard Sénécal) :
 - 5295 licences compétitives à ce jour.
 - Le président tient à remercier les bénévoles qui retranscrivent les feuilles de rencontres sur Gest'hand. Il s'agit là d'un énorme travail eu égard au nombre d'équipes engagées et aux « oublis » et erreurs des secrétaires des équipes lors des matches. La transcription des feuilles devrait pouvoir être réalisée par les clubs et les irrégularités (joueurs non licenciés) constatées par Gest'hand. Ce bel outil doit pouvoir être approfondi et amélioré ...
 - Il serait bon de faire une formation des tuteurs/accompagnateurs d'arbitres et des secrétaires de tables pour faciliter ce travail car les contributions mutualisées s'en trouvent tronquées. Cette formation pourrait entrer dans la formation mutualisée mise en place par l'ETR comme celle qui est prévue pour les secrétaires de tables des clubs nationaux.
 - Cette formation sera proposée à tous les clubs départementaux suite à la formation LNHB du 02 avril 2010. Olivier Clermont et François Blondel sont chargés de cette action.

¹ PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE 76

Insertion d'un nouvel article entre les articles VIII et IX

Conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, le Comité a l'obligation d'assurer à toute personne qui en fait la demande le libre accès à ses documents administratifs, au nombre desquels figurent les documents officiels établis dans le cadre des procédures disciplinaires.

Les documents administratifs demandés ne sont transmis que sous réserve que leurs frais de reproduction et d'envoi soient pris en charge par le demandeur. Pour le calcul de ces frais sont pris en compte, à l'exclusion des charges de personnel résultant du temps consacré à la recherche, à la reproduction et à l'envoi du document, le coût du support fourni au demandeur, le coût d'amortissement et de fonctionnement du matériel utilisé pour la reproduction du document ainsi que le coût d'affranchissement selon les modalités d'envoi postal (recommandé ou simple) choisies par le demandeur. Le demandeur doit être avisé du montant total des frais à acquitter dont le paiement préalable est exigé.

Les frais de reproduction, autres que le coût d'envoi postal doivent être calculés selon les montants fixés dans l'arrêté du 1^{er} octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif.

Dans ce cadre, les montants à appliquer sont proposés, pour chaque exercice, par le Bureau Directeur au Conseil d'Administration pour validation.

- ✓ Technique Jeunes (Jacques Manoury) :
 - Les sélections se rendront à Bully les Mines (Pas de Calais) pour les filles et à St Maur des Fossés (Val de Marne) pour les garçons, les 13 et 14 mars prochains. Bonne chance est souhaitée aux deux collectifs.
 - Les sélections seront accompagnées par 2 binômes de jeunes arbitres, ce qui montre l'amélioration du travail effectué dans le domaine de l'arbitrage dans les clubs (1 binôme du Havre A.C. et un binôme de St Nicolas d'Aliermont).
 - Remerciements à Alexandre Lebigot qui a trouvé un sponsor maillots pour la sélection filles.

- ✓ Arbitrage (François Blondel) :
 - 15 labels écoles d'arbitrages pour la Seine Maritime. Nous attendons les niveaux de ces labels (1 serait Or).
 - Il nous faudra cependant vérifier la qualité du travail des clubs et approfondir encore celui-ci (éviter les disproportions : 6 J.A. pour 7 accompagnateurs ... par exemple). Nous nous situons dans les 5 premiers Comités de France.
 - Les récompenses des labels 2009 seront remises, comme l'an dernier, à l'occasion de rencontres de haut niveau sur 2 lieux différents et à des dates différentes afin de donner un éclat particulier à cette remise.

- ✓ Sportive (Patrick Roussel) :
 - Les conditions climatiques et la Coupe de France ont compliqué la tâche de la commission.
 - La 3^e phase jeunes a été mise en place pour les 11 et 13 ans.
 - Celle des 15 garçons est à finaliser.
 - Les retards sont peu ou prou rattrapés car les clubs s'arrangent entre eux.
 - Dans quelques cas très lourds (3 ou 4 rencontres en retard) il a fallu imposer des dates.
 - La dernière phase d'accession féminine a été mise en place avec une modification en honneur accession suite à la demande insistante d'un club !
 - Les coupes arrivent aux quarts de finale malgré le retard de début de saison.
 - La nouvelle formule de la Coupe de France semble satisfaire les clubs, surtout ceux qui se sont engagés et sont allées loin ... Les rencontres organisées à St Nicolas et Dieppe se sont très bien passées avec de grosses ambiances, observations confirmées par Gérard Sence.
 - Michel Devaux revient sur les impossibilités de jouer le 1^{er} mai, gymnases fermés. Il lui est répondu que la journée va du vendredi au dimanche mais aussi que des demandes de reports peuvent être déposées.

✂ Finances (Françoise Ternois) : documents distribués.

- Charges 2009 : 222 168.42 €
- Produits 2009 : 219 858.95 €
- Perte d'exercice : 2 309.47 €
- Une perte sur provision subvention du Département 2008 de 3 648 € est incluse dans les charges, ce qui, en fait, donne un résultat retraité de 1 338.53 € de bénéfice.
- Résultat provisoire car nous devrions recevoir 7 442 € en solde de la subvention Département alors que seulement 6 000 € ont été programmés.
- Annie Blondel demande si nous avons des garanties sur le solde de la subvention. Il lui est répondu que nous devons attendre la confirmation par les élus départementaux même si la direction des sports nous a donné des chiffres mais que l'indication qui nous a été donnée est tout à fait crédible.
- Michel Devaux souhaite savoir comment nous proratisons les subventions. Ces subventions étant sur année civile, comme notre comptabilité, les subventions ne sont pas proratisées même si celles-ci sont versées en 2 fois et dons sur ... deux exercices ! Ce qui a entraîné la perte évoquée précédemment.
- Annie Blondel demande :
 - Les intervenants ont-ils tous des salaires chaque année ? Oui, afin de pouvoir profiter des avantages fiscaux, les « indemnités » sont regroupées sur un seul bulletin, fait par Profession Sport, tous les ans.
 - Quand aura lieu le contrôle URSSAF dont nous avons été informés ? Nous n'en connaissons pas la date.

- Le dossier de subvention 2010 a été déposé sur la même base que le dossier CNDS.
- La clôture des comptes « Groupements employeurs » n'est toujours pas faite ...
- 5 clubs n'ont toujours pas bénéficié de leur subvention équipements ... ils ne pourront pas être subventionnés, ni prétendre à une subvention l'an prochain s'ils ne l'utilisent pas avant juillet prochain.
- Le C.U.I. (ex C.A.E.) a été prolongé pour 18 mois avec une participation de 780 €/mois et une exonération des charges patronales à hauteur du SMIC.
- Un problème de facturation entre les clubs de St Valery en Caux et Cany-Barville vient de nous être posé : à qui facturer les indexations licences de la saison précédente ? La question sera posée à la FFHB et une solution proposée.
- Nous avons reçu un courrier du Secrétaire Général de la LNHB suite à notre demande de signature de Conventonnement pour cet emploi CTF qui devrait se faire dans les prochaines semaines.
- La CCA a sollicité Olivier pour devenir responsable de la formation et du suivi de J.A. sur la zone Nord-Ouest. Nous sommes en attente d'une proposition précisée dans une convention (volume horaire, financement ...).
- Philippe Gauthier demande pourquoi les repas d'après-réunion ne sont plus pris en charge : Il est répondu que nous nous sommes engagés à réduire le déficit et à équilibrer nos comptes pour pérenniser l'emploi. La première économie possible étant les repas et les déplacements inutiles ... nous avons décidé de commencer dès maintenant (il en est de même pour les réunions de Bureau Directeur !).
- Françoise Ternois demande où en est le projet de résiliation du contrat Consulcom/Consulvox : Hélas, nous avons fait une erreur en ne vérifiant pas les conditions qui nous étaient faites : le leasing est étendu, en fait, au contrat téléphonique ... sur 5 ans. La résiliation nous coûterait donc 8 000 € ... Il nous faudra attendre la fin du mandat pour solutionner, sans trop de dégâts, cet épineux problème.
- Situation au 5 mars : 38 665.36 € et dûs des clubs de 55 000 € (dont 10 500 € de la première facture !).
- Attention : date extrême de dépôt des dossiers CNDS : le 23 mars, cachet de la Poste faisant foi !

✂ Développement (Daniel Delor et Thomas Bachelier) :

- ✓ Le forum (Thomas Bachelier) : réservé aux administrateurs !
 - Sa forme définitive n'est pas aboutie : Il permettra aux administrateurs de travailler en transversalité
 - Les rubriques sont prêtes, la présentation ne l'est pas !
 - Une partie pourrait être destinée aux clubs pour les informations institutionnelles.
 - Il faudra faire attention aux « déviances » et à l'utilisation des informations publiées : Nécessité de création, dans ce cas, d'un comité de lecture.
 - Daniel Barré souhaite que cela ne fasse pas double usage avec notre site et insiste sur la nécessité de la mise en place d'un modérateur !
- ✓ Projet de développement territorial du Comité (Daniel Delor) :
 - Document transmis aux administrateurs
 - Une réunion plénière permettra, au mois d'Avril, de déterminer les axes de travail et permettre aux membres de les développer.
 - La commission CMCD sera concernée, bien évidemment, ne serait-ce que pour valoriser les clubs ayant répondu activement au projet.
 - Ce projet sera calqué sur le projet fédéral.
 - Coprode : les actions engagées sont efficaces, Daniel souhaite travailler en accord avec elle.

✂ Contribution Mutualisée des Clubs au développement (Pascal Leguillon) :

En l'absence de Patrice Anne, Pascal Leguillon présente quelques ajustements qui se révèlent nécessaires. Dans l'esprit des clubs, le changement ne semble pas acquis ... Ils doivent s'approprier cette CMCD pour orienter positivement les actions : arriver à couvrir toutes les rencontres, augmenter le nombre d'équipes de jeunes ... Quelques problèmes sont apparus : dates à préciser pour les inscriptions des candidats et le respect des participations aux stages, clarification des attributions d'arbitres selon les sections, T.J.A. ...

Quelques règlements sont à revoir dans les commissions pour une plus grande cohérence sur ces sujets.
Constat optimiste pour finir : 4 clubs départementaux ont énormément progressé dans tous les domaines (Bray, Goderville, Sotteville, St Léonard).

✂ Conseil des Présidents de Comités :

Peu de choses à retenir du Congrès des Présidents de Comités dont l'ordre du jour était chargé mais d'intérêt inégal :

- Intervention de Joël Delplanque : Le Président est revenu sur le très bon parcours des équipes de France et sur le titre européen acquis récemment par les masculins. Il a aussi insisté sur la nécessité de travailler ensemble pour réaliser le projet 2008-2018 de l'équipe qui vient de se mettre en place.
- 15 Liges connaissent des problèmes relationnels comme les nôtres (à des degrés moindres sans doute !)
- Un exposé très intéressant nous a été fait sur les nouvelles politiques publiques (RGPP) et les nouvelles organisations ministérielles qui nécessitent la mise en place des projets territoriaux (qui ont demandé pour certains deux années de travail). Il nous faut faire en sorte que les collectivités territoriales gardent la compétence sports ... Les DRDJS disparaissant au profit de la « cohésion sociale ».
- Dès réception des power-point, ils seront distribués aux administrateurs.

✂ Reconstruction de la L.N.H.B. :

La feuille de route demandée par Joël Delplanque a bien du mal à se mettre en place.

La révision des statuts et du Règlement Intérieur se fera lors d'une réunion prévue spécialement à cet effet le 08 mars.

Le 20 mars sera ébauché le projet territorial.

En effet, les présidents de Comité ont refusé de traiter ces sujets lors du dernier CA, la tâche étant trop conséquente et du fait qu'il manque des présidents de commissions démissionnaires !

Il n'en reste pas moins qu'il reste de nombreux points à traiter et éclaircir.

Jean-Christophe Mabire indique qu'il va demander le compte-rendu du Conseil d'Administration du 09 février dernier et lui demander la mise en application du Comité de lecture du site Internet, ainsi qu'un exemplaire du courrier réponse fait au Président de la FFHB. D'après lui, la FFHB va être amenée à prendre des décisions responsables !

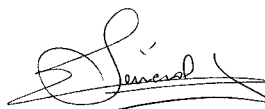
Il nous faudra peut-être, comme le Calvados, organiser des « Assises du handball Seinomarin ».

✂ L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h00mn.

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI



Procès-verbal adopté lors du Conseil d'Administration du 28 mai 2010

Pour : 22

Contre :

Abstentions :
